



Dépôt de plainte pour viol

Par **tomtom31**, le **10/06/2018** à **12:22**

Bonjour,
je viens de déposer plainte pour viol contre un homme et que je connais et j'ai un témoin.
Mes questions : va t-il être interpellé rapidement ? et quelle sera la procédure d'enquête ?
Merci pour vos réponses.
Cordialement.

Par **fabrice58**, le **10/06/2018** à **14:15**

[fluo]**BONJOUR**[/fluo]
va t-il être interpellé rapidement ? Seules les FDO peuvent le dire.
Il devrait être ensuite placé en GAV et si les charges et éléments sont suffisants déféré au
parquet puis sans doute placé en détention provisoire.

Par **tomtom31**, le **10/06/2018** à **14:40**

Merci beaucoup pour votre réponse.
Le dépôt que j'ai envoyé au procureur me tracasse beaucoup et j'aimerais tellement en parler
plus ...j'ai peur surtout des représailles de ses proches : qu'en pensez plus ?

Par **tomtom31**, le **19/08/2018** à **14:32**

Bonjour,
suite à mon dépôt de plainte auprès du Procureur pour viol contre un homme que je connais,
j'ai été entendu jeudi par un capitaine afin d'établir un PV.
Ce capitaine a été correct mais par moment il s'énervait quand je voulais préciser certains
détails.
Ce viol a eu lieu devant un témoin que le capitaine avait déjà appelé et il doit le voir très
rapidement.
Cependant à la fin de l'audition, il m'a dit que selon lui, ça n'irait pas bien loin car j'ai revu cet
homme une fois un an après les faits.
Je lui ai dit qu'aux moment des faits (introduction à plusieurs reprises d'un doigt dans mon
anus alors que je lui demandais d'arrêter) je ne savais pas que cela correspondait à un viol.

C'est après les campagnes de sensibilisation des violences faites aux femmes que je m'en suis rendue compte.

Que pensez vous de tout cela ?

Merci pour vos réponses

Par **tomtom31**, le **22/08/2018 à 11:06**

Bonjour,

ce message pour vous informer des éléments suivants :

à la fin de l'audition, je capitaine m'a dit que ça n'irait pas bien loin.

Cependant, aujourd'hui, alors que je l'ai contacté au téléphone, il m'a dit que j'allais surement être convoqué au tribunal.

Que pensez vous de son changement d'avis ?

De mon côté, je pense que le témoin a dû confirmé les faits qu'il a vus.

Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **22/08/2018 à 11:50**

Bonjour

Avez vous contacté le 3919, comme je vous l'avait conseillé ?

Il y a également un site

<http://stop-violences-femmes.gouv.fr/A-qui-m-adresser.html>

Par **tomtom31**, le **22/08/2018 à 13:01**

merci pour votre réponse.

Oui je les ai contacté et ils suivent mon dossier.

Cordialement.

Par **tomtom31**, le **22/08/2018 à 15:11**

Bonjour,

ce message pour vous informer des éléments suivants :

à la fin de l'audition, je capitaine m'a dit que, selon lui, ça n'irait pas bien loin.

Cependant, aujourd'hui, alors que je l'ai contacté au téléphone, il m'a dit que j'allais surement être convoqué au tribunal.

Que pensez vous de son changement d'avis ?

De mon côté, je pense que le témoin a dû confirmé les faits qu'il a vus.

Merci pour vos réponses